



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3889>

Réforme ST2S-STG : Une réforme à la découpe

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Commentaires et analyses sur la réforme des lycées -



Date de mise en ligne : dimanche 3 avril 2011

SNES Dijon

Le SNES a rencontré le 29 mars la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) sur les projets de grilles horaires des futures séries STG, ST2S qui devraient être mises en oeuvre à la rentrée 2012.

Ces grilles qui intègrent 2 heures d'accompagnement personnalisé consacrent encore une réduction des heures d'enseignements disciplinaires et en particulier technologiques.

La création d'une Première unique en STG, qui deviendrait STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion), la diminution des horaires d'enseignements technologiques, une déconnexion entre disciplines générales et technologiques, l'imposition d'un accompagnement personnalisé (dispositif inadapté à de telles séries), entraînent une diminution, inacceptable, du caractère technologique de ces formations.

Il n'est pas acceptable que ces grilles horaires soient proposées sans aucun élément sur les contenus de formation, de même qu'il n'est pas acceptable que la voie technologique soit réformée « à la découpe ».

Le SNES continue à exiger un moratoire sur la mise en oeuvre de la réforme STI-STL et l'ouverture d'une concertation sur l'avenir de la voie technologique. Il y portera son projet ambitieux pour l'ensemble des séries qui la composent.

